

l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnem	entale
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

DEFRICHENENT DE 2,5 HECTARES

2.1 Personne physique Nom PEDINIELLI	Prénom PAUL ANTOINE
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	
RCS / SIRET LLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLLL	Forme juridique
tainnan à matra	domando l'annovo obligatoire nº1

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
4701	Defichement soumis à autorisation de l'article L.34+3 du code Fonestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, de 2,5 hectares

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

de finichement de 2,5 heiternes de « maquis » peuplé de chènes lièges

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Objectif du défaichement est de permettre lá levée et l'exploitation des chènes lièges. Et de prevenin des aisques d'incendies

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

Le définithement sena néalisé par abaltage et anna chage de souches mecanisé, l'ensemble des déchets vents senont broyés Entre janvier et mans 2022

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

pas de phase d'exploitation concernant le défaichement

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis	?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).	

autonisation de definidrement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées Valeur(s) Grandeurs caractéristiques surface totale à defnicher: 26 178 m2 2 ha 61 a 78 ca 4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) Long. 9° 6'53"E Lat. 51°30'12"N Coordonnées géographiques¹ d'implantation Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), lieu dit Canda 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de 20114 l'environnement: Point de départ : FIGARI Point d'arrivée : SECTION OB Communes traversées: parcelles: 552 557 553 558 554 561 555 563 Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui Non environnementale? 4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

3/11

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?	
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?				
En zone de montagne ?		×		
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		\boxtimes		
Sur le territoire d'une commune littorale ?				
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×		
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		×		
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		Ø		
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		M		

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		Ø	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'éau minérale naturelle ?		Ø	
Dans un site inscrit ?		Ø	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		风	
D'un site classé ?		网	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles							
6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :							
Incidences potentielles			Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel			
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		×				
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×				
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		×				
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×				
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?			Impact positif: pérénisation de la rubencue Impact regalif: destruction du muquis De plus, si la demande ponte sun la totalité des parcelles, le projet prevoit de la issen des rones boisées pour manter l'hubitat de la faune			
Milieu nature	P		×				

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	⊠	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	\boxtimes	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	Ø Ø	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	-		
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		⊠ ⊠	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?			
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?			
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?			
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?			
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		×	

8/11

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	×	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi ? Non Si oui, décri		ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
6.3 Les incide	ences du projet identif Non Si oui, déci		nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

né	Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets gatits notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre e annexe traitant de ces éléments) :
	Les dechets vent vont être broyes, plutôt que
f	rûler
AU	7. Auto-évaluation (facultatif) regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation
en	vironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Ь	
	8. Annexes
8.	.1 Annexes obligatoires
L	Objet
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - L. non publié ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.

ANNEXE 5: AUCUNE AFFECTATIONS DES CONSTRUCTIONS ET TERRAINS AVOISINANTS, NI DES CANAUX ET COURS D'EPU MÊME SI LES PRISES DE VUE SUR GEOPORTA! L DATES DEL 26-06-20-19 IL N'YA PAS EU DE MODIFICATIONS NOTABLE DE L'ENVIRONNEMENT 10/11 ENTOURANT LE TERRAIN.

		Objet	
1			
			. ,
	9. Engager	nent et signature	
certifie su	r l'honneur l'exactitude des renseignements o		
Fait à	FIGARI	1e. 12 11 91	